

L'ONIAM est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé et compte 7 pôles répartis sur 4 sites géographiques (Bagnolet, Nancy, Bordeaux et Lyon) et un effectif de 105 postes budgétaires.

Site web : [www.oniam.fr](http://www.oniam.fr)

## Fiche de poste

### INSTRUCTEUR – GESTIONNAIRE INDEMNISATION

**Dénomination du poste :**

Instructeur – gestionnaire indemnisation

**Rattachement :**

Service Missions spécifiques

**Catégorie d'emploi :**

Catégorie 3

**Type de contrat :**

Contrat de droit public à durée déterminée jusqu'au 31/12/2018, à temps complet ou détachement

**Date de prise de fonctions :**

Janvier 2018

**Localisation géographique :**

Bagnolet

**Rémunération :**

Selon l'expérience et le niveau de formation par référence à la grille des agences sanitaires (décret 224-2003 du 7 mars 2003)

**Contact :**

Lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser au plus tard le **Mercredi 13 décembre 2017** à :

Ressources humaines de l'ONIAM

Tour Gallieni 2  
36 avenue du Général de Gaulle  
93170 BAGNOLET

Marie-Laure BEAUDY

E-mail : [recrutement@oniam.fr](mailto:recrutement@oniam.fr)

Téléphone : 01 49 93 89 00

#### Affectation

Service

Missions spécifiques

Ce service est en charge de l'indemnisation des victimes de contaminations transfusionnelles, de dommages imputables à des vaccinations obligatoires ou à des mesures sanitaires d'urgence.

Effectif du service

14 agents

Liaison fonctionnelle

L'instructeur est placé(e) sous l'autorité de la responsable du service missions spécifiques et placé(e) auprès d'un référent juriste.

## Description du poste

### Missions principales :

- Instruction administrative et juridique des demandes de règlement amiable avec 4 autres instructeurs ;
- Evaluation des chefs de préjudices en relation avec un médecin et / ou un juriste référent ;
- Chiffrage des indemnisations ;
- Participation à l'arbitrage de la décision ;
- Contacts téléphoniques fréquents avec les demandeurs et autres interlocuteurs.

### Activités :

- Ouverture des dossiers de règlement amiable et demande(s) de pièces complémentaires ;
- Désignation des experts en relation avec un médecin et suivi des expertises médicales ;
- Orientation du dossier de règlement amiable (expertises, proposition sur le sens de la décision, ...) ;
- Evaluation et chiffrage des préjudices ;
- Renseignements et accompagnement du public dans la procédure de règlement amiable ;
- Echanges fréquents avec les organismes sociaux et l'Etablissement Français du Sang (EFS).

## Profil recherché

### Formation

- Licence en droit ou assurance.

### Profil

- Expérience professionnelle souhaitée dans le secteur du dommage corporel ;
- Connaissances en matière de réparation des dommages corporels ;
- Connaissances souhaitées en droit médical et de la santé ainsi qu'en droit procédural.

### Compétences / Aptitudes

- Capacité à instruire et chiffrer les demandes de règlement amiable
- Organisation et rigueur
- Gestion des appels téléphoniques
- Capacité à travailler en équipe
- Réactivité et sens des priorités
- Aptitude à la prise de décision
- Sens du service public
- Excellente maîtrise des outils informatiques.